

# Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Centre Haut-Rhin



## Synthèse

*Septembre 2024*

### Contact


AUSTRAL Ingénierie et Environnement

Jérôme HUCHELMANN

📞 06.49.21.24.58

✉ [j.huchelmann@austral-ing.fr](mailto:j.huchelmann@austral-ing.fr)

# Sommaire

- Introduction sur l'élaboration du PLPDMA
  - Présentation du diagnostic (territoire, services, coûts, quantités produites, ...)
  - Restitution de l'enquête usagers
  - Analyse des actions de prévention déjà engagées
  - Synthèse des entretiens avec les acteurs du territoire
  - Bilan du diagnostic
  - Objectif à atteindre
  - Plan d'actions
  - Calendrier global et moyens à mettre en œuvre
  - Pilotage du PLPDMA
- 

# Introduction sur l'élaboration du PLPDMA



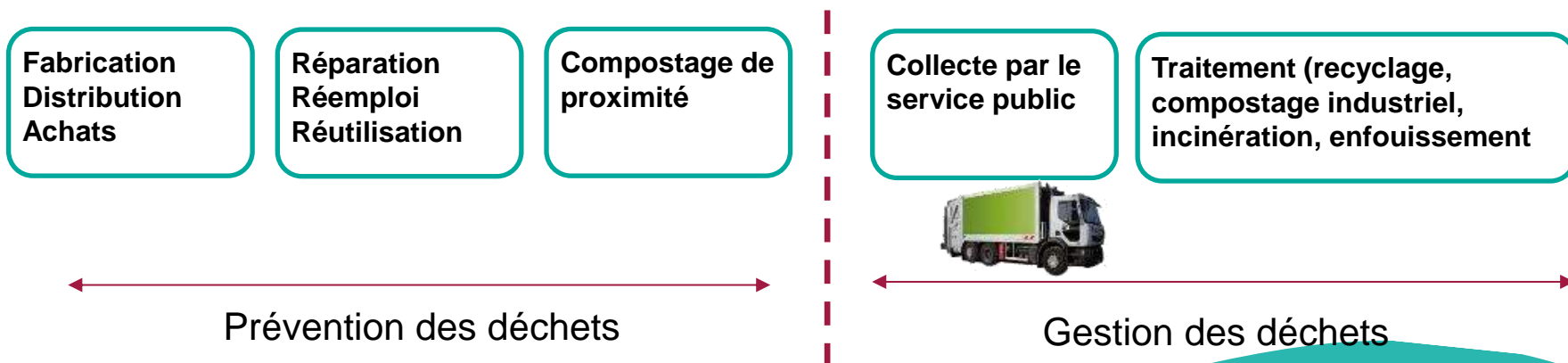
# INTRODUCTION SUR L'ÉLABORATION DU PLPDMA

## PLPDMA = "Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés"

Objectif : planifier la **stratégie locale de prévention** des déchets sur le territoire. Il porte des actions de **réduction à la source** des déchets.

- **Obligatoire** depuis les Lois Grenelle (2009/2010)
- Le contenu doit présenter un **diagnostic**, les **objectifs** à atteindre, le **programme d'actions**, les **moyens** mis en œuvre, les **indicateurs** à suivre.
- Les objectifs fixés doivent être compatibles avec les textes réglementaires nationaux et régionaux (**soit à minima -15 % des DMA à réduire entre 2010 et 2030**)
- Le document doit être approuvé par la **CCES** (Commission d'Elaboration et de Suivi), doit être soumis à la **consultation publique** et doit faire l'objet d'une **délibération** en Conseil Communautaire.
- Révision obligatoire tous les **6 ans**

### Rappel du périmètre de la prévention des déchets



Tri ≠ Prévention

# DÉROULÉ DE L'ÉLABORATION DU PLPDMA CENTRE HAUT-RHIN

2023

**10 juillet** : Réunion de démarrage du PLPDMA



**Réalisation de l'état des lieux :**

- Définition de la composition de la CCES
- Analyse des données du Centre Haut-Rhin, enquête auprès des usagers
- Entretiens avec les acteurs clés du territoire



2024

**25 janvier** : Présentation de l'état des lieux en CCES



**11 avril** : Atelier de concertation avec les communes



**Mai à juillet** : **Définition du plan d'actions**

Sur la base du diagnostic, des ateliers de concertation et des échanges avec les services :

- Définition des objectifs à atteindre
- Priorisation des axes de travail
- Rédaction des fiches actions et du rapport



**26 août**: Soumission du projet de plan d'actions en CCES



**Octobre-Novembre** : Consultation publique (1 mois)

Puis synthèse des remarques et ajustements éventuels du plan d'actions



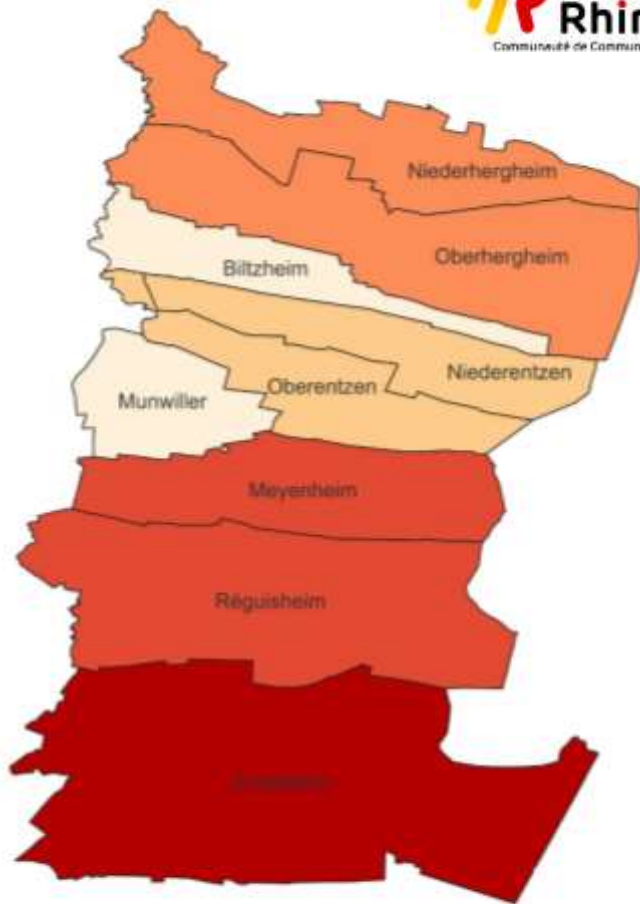
**Décembre 2024** : Vote du PLPDMA en Conseil Communautaire



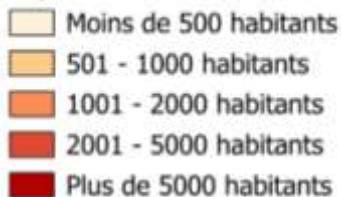
# Diagnostic du territoire et des services liés aux déchets



# DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



## Population



- **9 communes**
- **Ensisheim** = près de **50 %** de la population
- Typologie **mixte à dominante rurale**



**16 261 habitants / 6 330 ménages**

**73%**



Maisons individuelles

**26%**



Logements collectifs





**Habitat individuel très majoritaire** (mais Ensisheim 40% habitat collectif)

- **376 établissements professionnels**  
Dont **47%** commerces, transports et services
- **72% des entreprises comportent moins de 10 salariés**



# SERVICES DE GESTION DES DMA SUR LE CENTRE HAUT-RHIN

En vert : évolutions 2023

Flux	Dispositif	Traitement
 Ordures ménagères	Bacs collectés <b>toutes les 2 semaines</b> (sauf centre-ville Ensisheim)	Incineration (SIVOM Mulhouse à Sausheim)
 Emballages et Papiers	Bacs (ou sacs) collectés toutes les 2 semaines	Tri (Richwiller) puis Recyclage
 Verre	Apport volontaire	Recyclage
 Biodéchets	<b>Apport volontaire (abri-bacs) depuis 2023</b>	Méthanisation (Agrivalor à Ribeauvillé)
 Déchèteries	2 sites : Ensisheim et Oberhergheim Contrôle d'accès par badge Présence d'un espace ressourcerie	Valorisation selon filières
 Textiles	Apport volontaire	Valorisation

➤ Des services de collecte **complets et bien optimisés**



# FINANCEMENT ET COÛTS DU SERVICE DE GESTION DES DMA

## ■ Financement du service : Redevance incitative

- Mise en place depuis **2014**
- En 2022, **5 855 redevables** dont **161 professionnels**
- **Simplification de la structure de la redevance en 2023 :**

### Part Fixe

Selon volume de bac à disposition  
Comprend 8 levées/an OMR,  
24 passages en déchèterie,  
(+ collectes sélectives)



### Part Variable

Prix supplémentaire à la levée pour les OMR  
Prix au passage supplémentaire en déchèterie  
(+ tarif au kg si dépôt déchèterie via pont bascule)

## ■ Coûts du service

	Ordures Ménagères	Emballages et Papiers	Verre	Déchèteries	TOTAL
Coût aidé 2022 - € HT / hab.	31,6	4,4	1,5	50,0	87,5
Part du budget aidé € HT 2022	36%	5%	2%	57%	100%
Part des tonnages 2022	30%	13%	10%	47%	100%
Moyenne ADEME 2021 - France avec TI Coût aidé - € HT / hab.	38,0	8,8	1,3	31,3	83,4

- Des **coûts globalement bien maîtrisés**
- Le flux de déchèterie représente le plus gros poste de dépense (57%) et représente 47% des tonnages de DMA

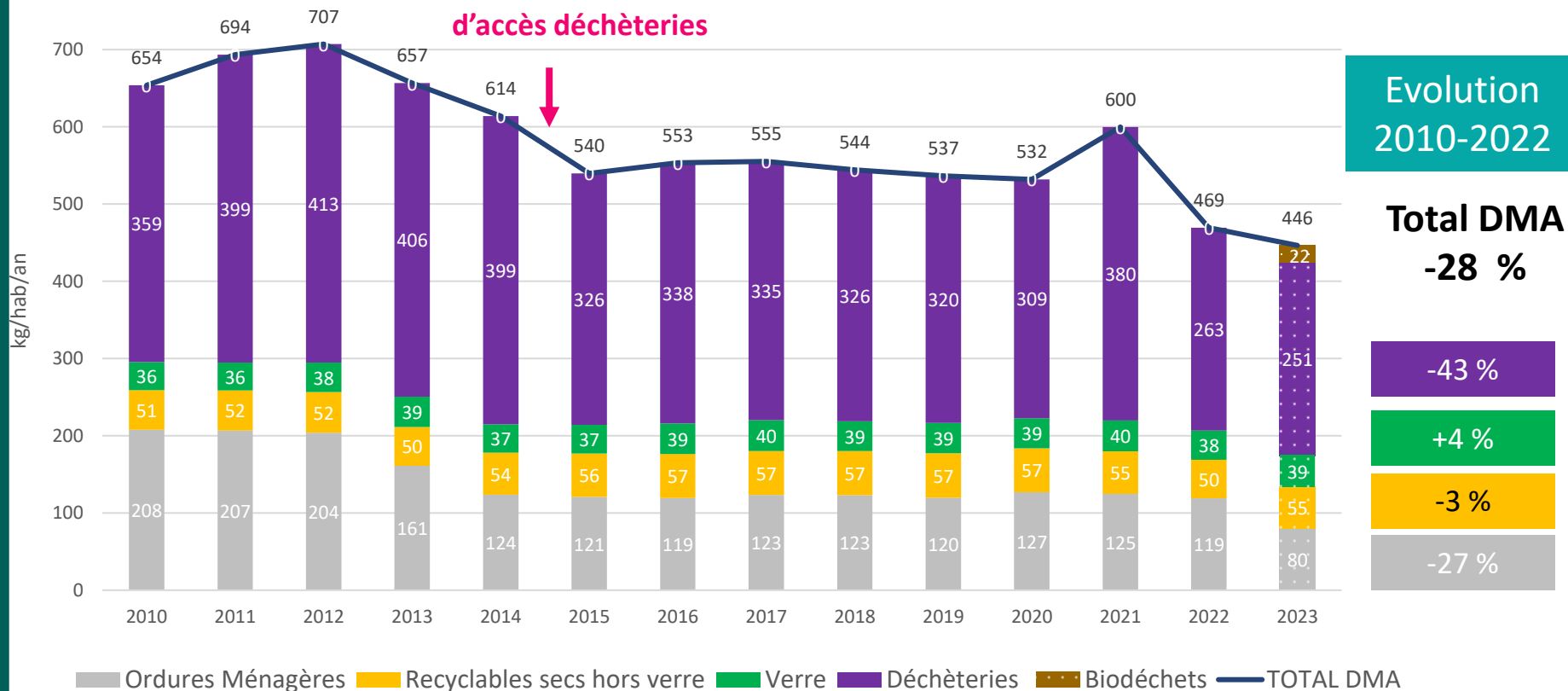
# Quantités de déchets produites

A teal arrow pointing to the right, containing the text 'Quantités de déchets produites'. Below the arrow, a teal wavy line curves across the bottom of the page.

# EVOLUTION DES QUANTITÉS PRODUITES DEPUIS 2010

Evolution des Déchets Ménagers et Assimilés de la CCCHR en kg/hab./an

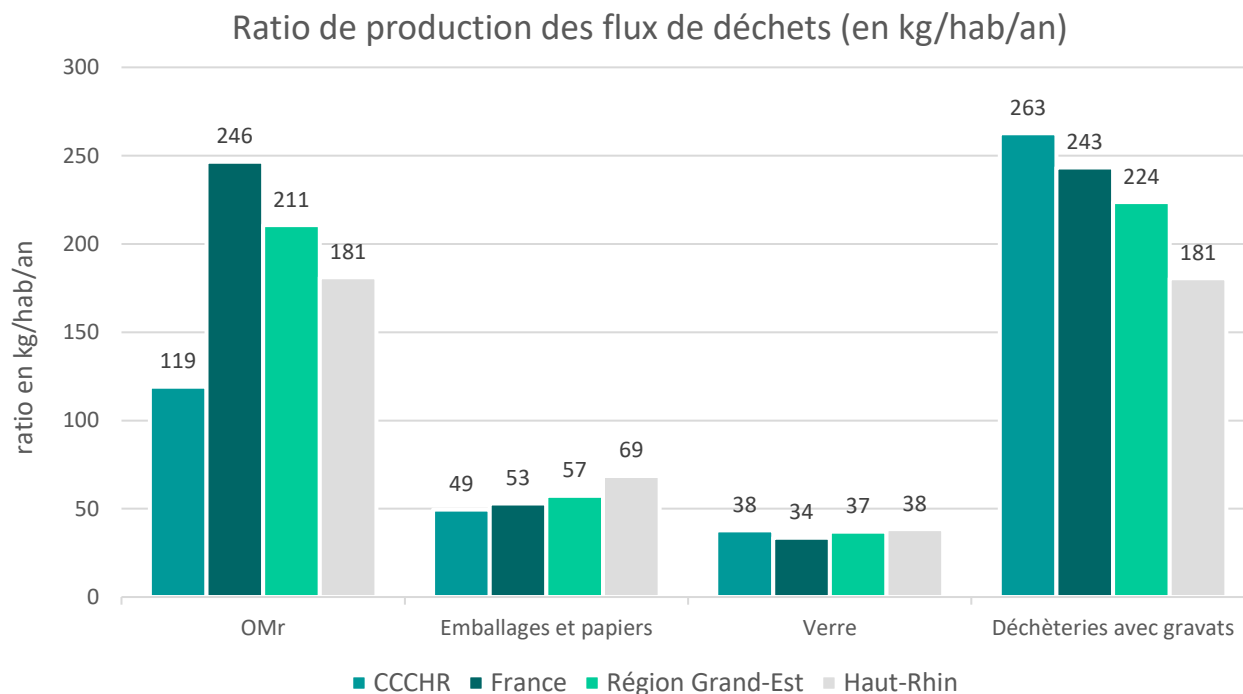
RI et contrôle  
d'accès déchèteries



- Forte baisse des DMA depuis 2010, grâce notamment à la mise en place de la **redevance incitative et contrôle d'accès en déchèterie** en 2014.
- Après période de stabilisation entre 2015 et 2020, **poursuite de la baisse en 2022-2023** (2021 exceptionnellement élevée suite crise sanitaire)

# COMPARAISON AUX MOYENNES LOCALES ET NATIONALES

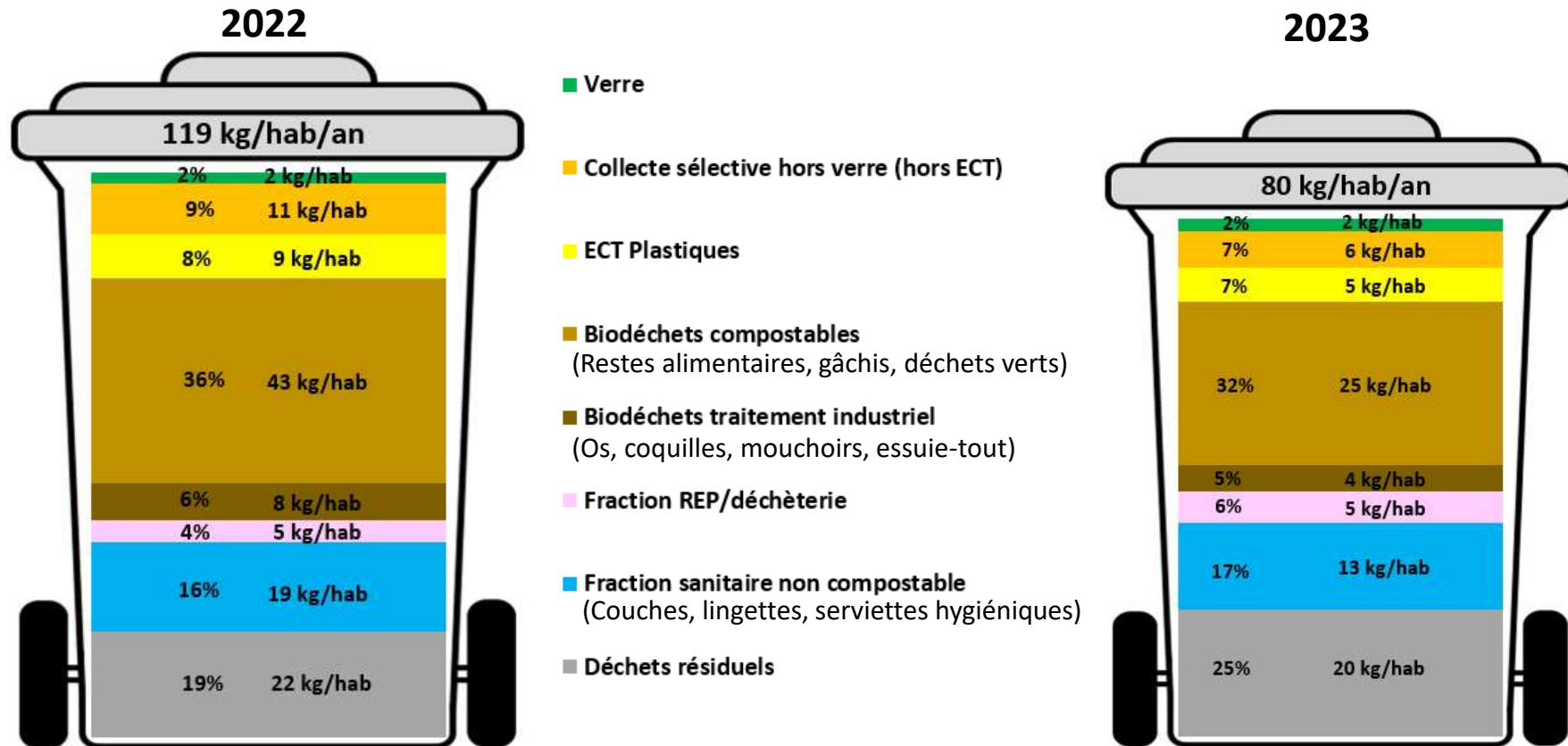
	CCCHR 2022	Moyenne France 2021	Moyenne Grand Est 2021	Médiane France avec TI 2021	Médiane Région Grand Est avec TI 2021
Total DMA (kg/hab/an)	<b>469</b>	611	558	509	499



- Le ratio de production des DMA du Centre Haut-Rhin est **bien inférieur aux moyennes locales et nationales**
- C'est notamment le **ratio de production des OMr** qui est très faible
- Les performances de tri sélectif sont comparables aux moyennes
- Seul le **ratio de production des flux de déchèteries** reste plus élevé

# COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Données issues des campagnes de caractérisations réalisées en 2022 et 2023

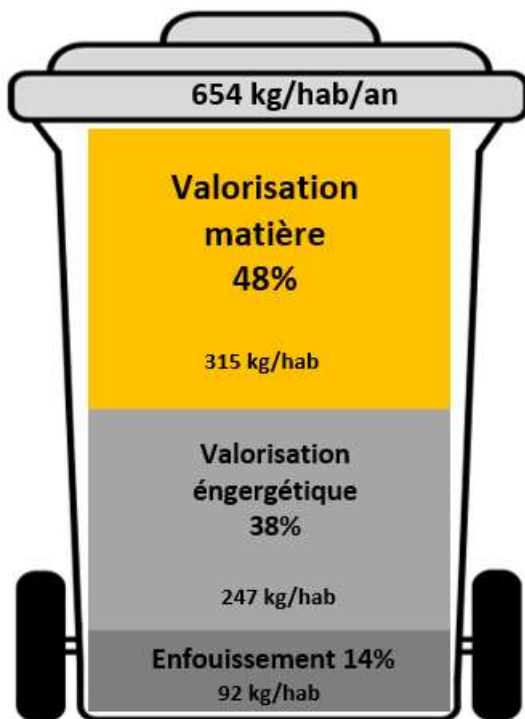


- **25%** des OMr sont des résiduels vrais
- Principaux gisements d'évitement : **déchets compostables (32%)**, **textiles sanitaires non compostables (17%)**
- Déchets pouvant faire l'objet de valorisation : **emballages (16%)**, **autres déchets avec filières (6%)**
- Evolution 2022-2023 : **baisse de la part des déchets compostables** (collecte biodéchets), **baisse des valorisables** (ECT). Baisse globale des OMr (réduction fréquence collecte et nombre de levées)

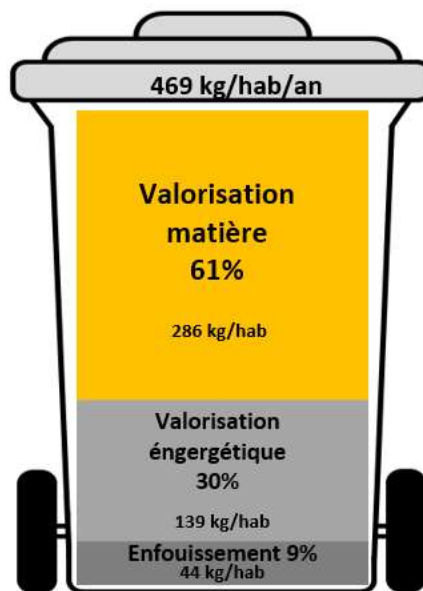
# DÉCLINAISON DES OBJECTIFS À ATTEINDRE SELON LA LOI AGECE

**CH** CENTRE  
Haut  
Rhin - 28%  
Communauté de Communes  
(-195 kg/hab.)

Total DMA 2010

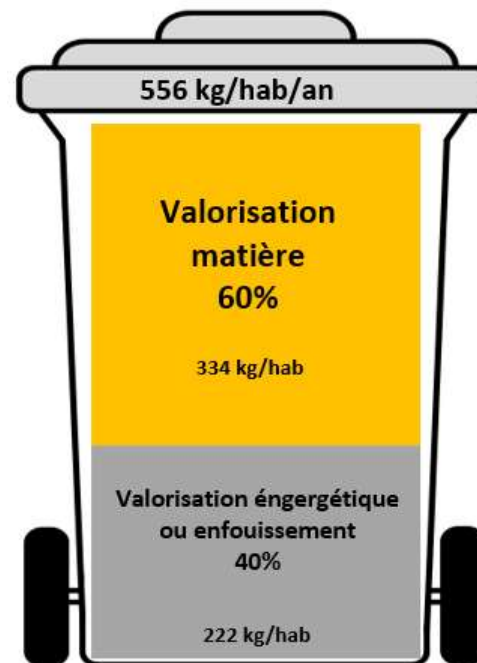


TOTAL DMA 2022



- -15% de DMA entre 2010 et 2030
- Atteindre 60% de valo matière en 2030

Objectif 2030  
Loi AGECE



➤ **Les objectifs de la Loi AGECE à 2030 sont déjà atteints en 2022**, en termes de **réduction des quantités de DMA** (-28% entre 2010 et 2022) et de **taux de valorisation matière** (61% en 2022). Les chiffres 2023 **confirment ces tendances**.

# Restitution de l'enquête auprès des usagers

A teal arrow pointing to the right, containing the text 'Restitution de l'enquête auprès des usagers'.A teal wavy line graphic at the bottom of the page.

# MODALITÉS ET PARTICIPATION

## Modalités :

Enquête en ligne proposée entre le **15 novembre et 17 décembre 2023** (prolongation jusqu'au 6 janvier 2024).

Communication réalisée par le Centre Haut-Rhin via **les médias de la collectivité et relais par les communes.**

En complément de la version en ligne, des exemplaires papiers ont été proposés en mairies, en déchèteries et à l'accueil de la communauté de communes



## Participation :

**382 répondants** à l'enquête, soit un **taux de participation de 6%** (en considérant 6330 ménages).

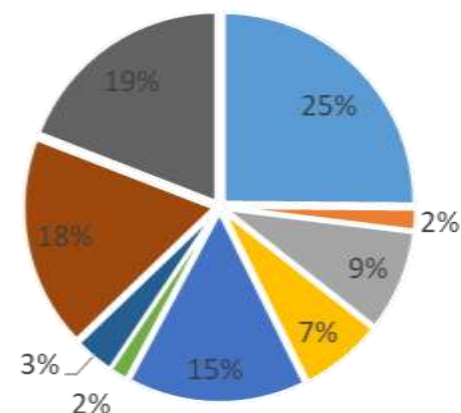
Objectif initial de 5% atteint (taux de réponse comparable à celui obtenu habituellement pour ce type d'enquête).

**Toutes les communes du territoire sont représentées.**



**Les résultats permettent de donner des tendances et orientations, mais ne peuvent être considérés représentatifs de tout le territoire.**

Commune de provenance des répondants



- Ensisheim
- Biltzheim
- Meyenheim
- Niederentzen
- Oberentzen
- Oberhergheim
- Niederhergheim
- Réguisheim



# SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

## Biodéchets, déchets verts :



- Les déchets verts sont **très majoritairement apportés en déchetterie ou valorisés directement à domicile** (compostage, broyage, ...),
- Les **PAV biodéchets** sont utilisés en grande majorité pour les déchets alimentaires et ils sont **bien identifiés**.
- Le **compostage à domicile** est largement pratiqué et en majorité **sans aucun problème**.
- La **vente de composteurs** par le Centre Haut-Rhin n'est pas très bien connue.

## Eco-consommation :



- **Eau du robinet : seuls 50% des répondants consomment l'eau du robinet systématiquement.**
- Le gaspillage alimentaire est **modéré**
- Les **achats en vrac / à la coupe** sont pratiqués par **50% des répondants**, les achats en gros conditionnements sont moins usités
- **Stop-Pub : 40% des répondants** déclarent avoir apposé un Stop Pub sur leur boîte aux lettres.
- Produits réutilisables : Les produits lavables / réutilisables sont utilisés par **45% des répondants pour les produits de ménage**, près de 30% pour les produits et les piles, et **restent très marginal pour les couches bébés**.
- Achats d'occasion : **30% des répondants** donnent la **priorité à l'achat d'occasion** pour les objets ou vêtements.
- **Plus de 60% des répondants** ont recours à la réparation régulièrement

## Réemploi

- **Les espaces ressourcerie en déchetterie** sont bien identifiés.











**Analyse des actions déjà  
engagées en matière de  
prévention**



# ANALYSE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DÉJÀ ENGAGÉES


Action	Détail des actions en cours	Analyse
<p><b>Animations</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Animations dans les écoles</b> depuis 2008 (9 animations en 2022) + intervention dans les périscolaires (1 animation en 2022)</li> <li>▪ <b>Animation grand public</b> annuelle sur le marché paysan d'Ensisheim</li> <li>▪ Animations réalisées par la <b>Maison de la Nature</b> (animations grand public, accueil sur site, interventions)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Actions à <b>poursuivre et à structurer davantage</b></li> <li>➤ <b>Moyens humains actuels limités</b> pour développer de nouvelles animations</li> <li>➤ Eventuels partenariats à développer avec structures externes pour étoffer l'offre</li> </ul>
<p><b>Vente de composteurs</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Vente de composteurs</b> individuels en bois à prix réduit par la collectivité (env. 100 composteurs / an)</li> <li>▪ <b>Promotion du compostage</b> à l'accueil des nouveaux usagers et relai dans la communication des communes.</li> <li>▪ <b>Un guide</b> est fourni avec le composteur mais pas de formation des usagers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Action à <b>poursuivre et à développer</b> (en complément de la collecte biodéchets)</li> <li>➤ <b>Communication sur le dispositif à amplifier</b></li> <li>➤ Sensibilisation / formations à proposer</li> </ul>
<p><b>J'adopte une poule</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opération ponctuelle en 2022 de <b>distribution gratuite de 2 poules pondeuses</b> aux foyers (sur dossier), en partenariat avec <b>l'Association des Aviculteurs d'Ensisheim et environs</b>.</li> <li>▪ 224 poules distribuées pour 112 foyers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opération qui nécessite une <b>meilleure préparation, communication et suivi</b>.</li> <li>➤ Concerne un <b>nombre restreint de foyers</b> avec <b>efficacité limitée</b></li> </ul>

# ANALYSE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DÉJÀ ENGAGÉES

Action	Détail des actions en cours	Analyse
<p><b>Stop-Pub</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à disposition d'<b>autocollants Stop Pub</b> au siège de la communauté de communes et dans toutes les mairies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A poursuivre avec <b>meilleur suivi</b> des quantités distribuées</li> </ul>
<p><b>Espace ressourcerie en déchetterie</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Espace dédié au réemploi existant sur les 2 déchetteries</b> (env. 12t/an collectées) avec présence d'un agent valoriste</li> <li>Partenariat avec <b>l'association Défi Ressourcerie</b> qui récupère les objets, les remet en état et les revend dans sa boutique à Soultz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un service qui semble <b>bien identifié par les habitants</b></li> <li>➤ Un <b>partenariat qui donne satisfaction</b> à la collectivité et à l'association, à poursuivre</li> </ul>
<p><b>Bornes textiles</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mise à disposition de 22 bornes pour les textiles, chaussures, maroquinerie</b>, en partenariat avec Le Relais, La Croix Rouge, KFB et Colthab</li> <li>(environ 46 t collectées en 2022, soit 3 kg/hab)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ A poursuivre</li> </ul>

# AUTRES DÉMARCHES CONNEXES

## ▪ Démarche pilotée par le PETR Pays Rhin Vignoble Grand Ballon

Action	Détail des actions en cours	Analyse
<p><b>Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2022-2028</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Territoire regroupant 4 CC (Alsace Rhin Brisach, Guebwiller, Rouffach, Centre Haut-Rhin)</li><li>▪ Plan 2022-2028 comportant 23 actions pour réduire les émissions GES, s'adapter au changement climatique, encourager la sobriété énergétique, améliorer la qualité de l'air, développer les énergies renouvelables</li><li>▪ 3 actions du PCAET portent sur la gestion des déchets :<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Action 15</u> : Accompagner et sensibiliser les habitants sur la prévention et le tri à la source, optimiser biodéchets et déchets verts</li><li>- <u>Action 16</u> : Développer les solutions de réusage, réparation réemploi</li><li>- <u>Action 17</u> : Développer la valorisation matière</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Actions déjà réalisées en partie : passage en ECT effectif, collecte des biodéchets en place, PLPDMA en cours, refonte communication en cours</li><li>➤ Actions pouvant être intégrées au PLPDMA : <b>animations éco-jardinier, anti-gaspi, ateliers 0 déchet, animations repair-café...</b></li></ul>

# Synthèse des entretiens avec les acteurs du territoire



# BILAN DES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Structure	Activités	Opportunités de collaboration
<p><b>Jardins familiaux Ensisheim</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion de la location de 70 jardins familiaux à Ensisheim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Relais pour la promotion du compostage / broyage</li> </ul>
<p><b>Maison de la Nature</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation à l'environnement auprès de tous types de publics sur place (site Hirtzfelden) ou intervention dans les structures scolaires + ateliers grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compléter l'offre d'animation du Centre Haut-Rhin</li> <li>➤ Bénéficier de retour d'expériences ou d'accompagnement</li> </ul>
<p><b>Habitat de Haute Alsace</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bailleur social implanté sur le territoire (environ 455 logements sur le Centre Haut-Rhin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opération de Sensibilisation conjointe Centre Haut-Rhin et bailleur (Ensisheim, projet Réguisheim)</li> </ul>
<p><b>Défi Ressourcerie</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collecte, valorisation et vente de produits de seconde main à la Ressourcerie de Sultz + agent valoriste présent sur les 2 déchetteries du Centre Haut-Rhin</li> <li>▪ Actions de sensibilisation à l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer la sensibilisation à l'environnement pour compléter les animations du Centre Haut-Rhin sur le volet réemploi</li> </ul>
<p><b>Pep Alsace</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion des sites d'accueils périscolaires et loisirs (8 sites pour le Centre Haut-Rhin)</li> <li>▪ Démarche environnement engagée, travail sur le gaspillage alimentaire en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contribuer à la démarche en cours sur le gaspillage alimentaire</li> </ul>

# Bilan du diagnostic

A large teal arrow pointing to the right, containing the text 'Bilan du diagnostic'. Below the arrow, there is a decorative teal wavy line.



# BILAN DU DIAGNOSTIC : MATRICE AFOM

---

## FORCES

- Les principaux leviers de réduction sont déjà en place : RI notamment, contrôle d'accès en déchetterie, composteurs, ressourcerie, sensibilisation, ...
- Une production de DMA déjà limitée
- Un territoire à taille modérée : proximité des acteurs, notamment des communes

## FAIBLESSES

Des moyens humains et financiers limités pour développer de nouvelles actions

## OPPORTUNITES

- Des acteurs externes présents sur le territoire et enclins à collaborer pour développer des actions (sensibilisation notamment)
- Démarche de PCAET à l'échelle du Pays avec des actions pouvant s'inscrire dans le PLPDMA

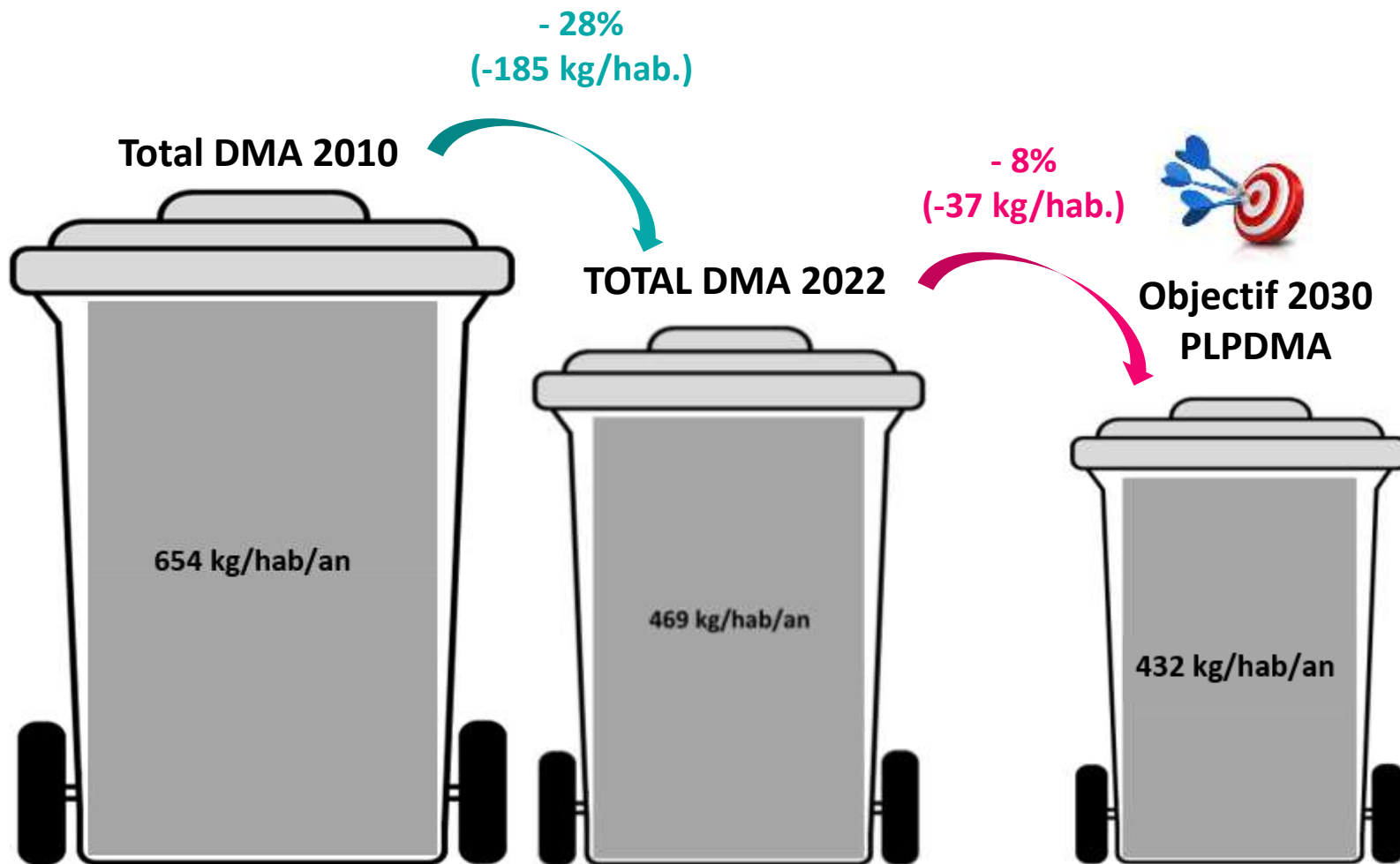
## MENACES

Une partie de la population se sent déjà « contrainte » par la RI et pourrait ne pas souhaiter faire d'effort supplémentaire

**Objectif à atteindre**



# OBJECTIF POUR LE PLPDMA



- **Les objectifs de la Loi AGEC à 2030 sont déjà atteints en 2022** (-28% de réduction entre 2010 et 2022)
- **Proposition d'un objectif de réduction de -8% entre 2022 et 2030** pour le PLPDMA.

# Plan d'actions



# SYNTHÈSE DES AXES DE TRAVAIL RETENUS

A l'issue du diagnostic, de la concertation avec les communes et des échanges avec les services, les axes de travail suivants ont été retenus :

Projet de plan d'actions PLPDMA 2025-2030 du Centre Haut-Rhin		
Axe 1	Limitation de la production de biodéchets et déchets verts à traiter	3 actions
Axe 2	Augmentation de la durée de vie des produits (réemploi / réparation)	3 actions
Axe 3	Eco-exemplarité des établissements publics	3 actions
Axe 4	Sensibilisation du grand public à la réduction des déchets	3 actions
Axe 5	Utilisation des instruments économiques	2 actions
Axe 6	Lutte contre le gaspillage alimentaire	1 action
<b>6 axes / 15 actions</b>		

# AXE 1 : LIMITATION DE LA PRODUCTION DE BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS À TRAITER

## Contexte de l'axe de travail :



### **Biodéchets :**

- Collecte de biodéchets nouvellement mise en place
- Un gisement biodéchets qui reste important dans les OMr (25kg/hab)
- Vente de composteurs individuels déjà en place au sein de la collectivité
- Réalisation d'une opération j'adopte une poule en 2022



### **Déchets verts :**

- Un gisement important en déchetterie (20% des apports)
- Des initiatives de broyage déjà présentes au sein de certaines communes et globalement des communes volontaires pour tester le broyage des déchets verts.
- Des animations ponctuelles sur le jardinage au naturel

## Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 1 : Limitation Biodéchets et déchets verts	
1.1	Développement du compostage individuel
1.2	Expérimenter un service de broyage des déchets verts en prestation
1.3	Renouveler l'opération j'adopte une poule

## AXE 1 : LIMITATION DE LA PRODUCTION DE BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS À TRAITER



	1.1 Développement du compostage individuel	1.2 Expérimenter une prestation de broyage des déchets verts	1.3 Opération « J'adopte une poule »
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la vente des composteurs individuels</li> <li>- Communiquer davantage sur les composteurs de la collectivité</li> <li>- Organiser des sessions de formation sur le compostage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester une prestation de broyage externe proposée aux habitants 2 fois par an</li> <li>- Promotion du jardinage au naturel via animations / formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération de distribution de poules pondeuses pour les foyers volontaires (sous conditions et avec suivi)</li> </ul>
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de de <b>120 composteurs /an</b></li> <li>- Réaliser <b>2 sessions de formation</b> par an (secteur Nord/Sud)</li> </ul>	<p><b>Test sur 3 communes</b> a minima et extension ensuite si concluant</p>	<p><b>2 opérations</b> prévues sur la durée du plan</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commande annuelle de composteurs et livraison au fil de l'eau</li> <li>- Organisation de 2 sessions de formation par an au T2 de chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2026 : mise en place sur 3 communes tests + animations/formations</li> <li>- 2027-2030 : extension de la prestation à l'ensemble des communes si concluant et poursuite des formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2027 : réalisation de l'opération 1</li> <li>- 2030 : réalisation de l'opération 2 :</li> </ul>

## AXE 2 : AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS (RÉEMPLOI, RÉPARATION)

### Contexte de l'axe de travail :



### Réemploi / réparation :

- Présence de la ressourcerie Défi à proximité et des espaces réemploi déjà présents en déchetterie
- Des habitants favorables au développement d'actions autour du réemploi/de la réparation (remontée enquête usagers)
- Gisement encombrants important en déchetterie
- Des actions sur cette thématique inscrites au PCAET
- Mise en place du Fonds Réparation au niveau national depuis janvier 2024

### Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 2 : Augmenter la durée de vie des produits	
2.1	Pérenniser les espaces réemploi en déchetterie
2.2	Identifier et promouvoir les acteurs du réemploi / de la réparation
2.3	Développer la communication et l'animation autour du réemploi / de la réparation



## AXE 2 : AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS (RÉEMPLOI, RÉPARATION)



	2.1 Pérenniser les espaces réemploi en déchetterie	2.2 Promouvoir les acteurs du réemploi et de la réparation	1.3 Développer les animations autour du réemploi / réparation
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le partenariat avec Défi sur les espaces réemploi en déchetterie</li> <li>- Promouvoir l'existence de ces espaces via communication, animation, visite ressourcerie</li> <li>- Améliorer le suivi des indicateurs relatifs à ces espaces</li> </ul>	<p>Créer un annuaire des acteurs du réemploi et de la réparation (avec mise à jour annuelle) et le porter à connaissance des habitants</p>	<p>Organiser des animations / format'ons autour du réemploi et de la réparation (atelier repair café en lien avec le PCAET, partenariat avec la ressourcerie à étudier) Communiquer davantage sur le réemploi des textiles</p>
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter <b>18t en 2030</b> (13t en 2022)</li> <li>- Réaliser <b>1 animation/visite par an</b></li> </ul>	<p><b>Réalisation d'un annuaire et diffusion</b></p>	<p><b>Réaliser 2 ateliers sur le réemploi/réparation</b> sur la durée du plan</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de communication sur la ressourcerie en 2025</li> <li>- Organisation de visites / animations annuelles sur le réemploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2027 : recensement des acteurs</li> <li>- 2028 : diffusion de l'annuaire sur les médias et supports de la collectivité et des relais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2026 : rencontre avec les acteurs pour préparer les actions à mettre en place</li> <li>- 2027 et 2029 : réalisation d'un atelier repair-café ou autre animation sur le réemploi</li> </ul>

## AXE 3 : ECO-EXEMPLARITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

---

### Contexte de l'axe de travail :



- Opportunité d'un territoire restreint avec proximité des communes
- Enjeu social d'image de la collectivité et des communes pour donner l'exemple

### Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 3 : Eco-exemplarité des établissements publics	
3.1	Développer l'éco-exemplarité au sein des services de la collectivité et des communes
3.2	Favoriser la mise en place d'éco-manifestations
3.3	Poursuivre et développer la pratique d'éco-pâturage sur les espaces verts de la collectivité

## AXE 3 : ECO-EXEMPLARITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



	3.1 : Développer l'éco-exemplarité des services	3.2 Favoriser la mise en place d'éco-manifestations	3.3 Poursuivre et développer la pratique d'éco-pâturage
Description	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un diagnostic des pratiques de prévention et gestion des déchets au sein des services (collectivité et communes)</li> <li>- Définition d'une charte de bonnes pratiques et application</li> </ul>	Mise à disposition de matériel (notamment kit poubelles de tri) et rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour favoriser la mise en place d'éco-manifestations	Utilisation de moutons pour l'entretien de certains espaces verts de la collectivité (déjà en place sur 2 espaces)
Objectifs opérationnels	Réalisation effective du diagnostic Rédaction de la charte	Achat de kits Rédaction guide	Poursuivre l'éco-pâturage sur les 2 espaces a minima
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2027 : réalisation du diagnostic au sein des services du Centre Haut-Rhin et communes</li> <li>– 2028 : rédaction d'une charte de bonnes pratiques et sensibilisation des acteurs</li> <li>– à partir de 2029 : mise en œuvre des actions et suivi/information réguliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2026 : recensement des besoins auprès des communes / structures organisatrices d'évènements</li> <li>– 2027 : rédaction du guide et acquisition du matériel, diffusion auprès des partenaires</li> <li>– 2028-2030 : déploiement du kit sur les manifestations du territoire, suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2025 : recensement des espaces verts en éco-pâturage,</li> <li>– à partir de 2026 : promotion de la pratique auprès des communes</li> </ul>

## AXE 4 : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

---

### Contexte de l'axe de travail :



- Un certain nombre d'actions de sensibilisation déjà mises en place
- Demande des habitants pour davantage de communication/information remontée via l'enquête usagers, enjeu social de visibilité et d'image pour la collectivité
- Stop Pub déjà en place

### Les actions retenues pour le PLPDMA :

Axe 4 : Sensibilisation du grand public à la réduction des déchets	
4.1	Structurer l'offre d'animations auprès des scolaires et périscolaires
4.2	Développer et assurer un meilleur suivi des animations grand public lors de manifestations du territoire
4.3	Promouvoir l'autocollant « Stop Pub »

## AXE 4 : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



**STOP PUB**

	<b>4.1 : Structurer l'offre d'animations auprès des scolaires et périscolaires</b>	<b>4.2 : Développer et assurer un meilleur suivi des animations grand public</b>	<b>4.3 : Promouvoir l'autocollant « Stop Pub »</b>
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un catalogue des animations proposées aux scolaires/périscolaires</li> <li>- Se fixer un cadre et des objectifs pour le suivi des animations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des animations grand public déjà réalisées actuellement (marché paysan Ensisheim notamment) avec un suivi renforcé</li> <li>- Etoffer l'offre via le recours à des structures extérieures</li> </ul>	<p>Poursuite / promotion du Stop Pub, avec suivi annuel des quantités distribuées</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du catalogue</li> <li>- Suivi formalisé des animations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi formalisé des animations</li> <li>- Elargir l'offre</li> </ul>	<p>Formaliser le suivi des quantités distribuées</p>
<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2025 : réalisation du catalogue et diffusion</li> <li>- à partir de la rentrée 2025 : réalisation des animations et suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2025 : rencontres avec les structures associatives pour définir les partenariats possibles</li> <li>- à partir de 2026 : réalisation des animations annuelles et suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque année à partir de 2025 : mise à disposition des autocollants en mairie et collectivité + état des stocks en fin d'année.</li> </ul>

## AXE 5 : UTILISATION DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES

---

### Contexte de l'axe de travail :



- Redevance incitative déjà en place, avec des actions récentes de renforcement
- Des réflexions en cours sur la restriction d'accès en déchetterie des professionnels

### Les actions retenues pour le PLPDMA :

#### Axe 4 : Sensibilisation du grand public à la réduction des déchets

5.1

Poursuivre et ajuster la redevance incitative

5.2

Accompagner les professionnels du territoire vers des solutions alternatives au SPPGD

## AXE 5 : UTILISATION DES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES



	5.1 : Poursuivre et ajuster la redevance incitative	5.2 : Accompagner les professionnels du territoire vers des solutions alternatives au SPPGD
Description	Poursuite de la RI mise en place depuis 2014 et renforcée en 2023 (passage à 8 levées annuelles, accès limité en déchetterie), suivi et adaptations éventuelles	Restriction d'accès en déchetterie des professionnels, sensibilisation sur obligation de tri et propositions de solutions alternatives au SPPGD.
Objectifs opérationnels	Poursuivre la RI, ajuster si besoin les modalités	Interdire l'accès aux professionnels en déchetterie
Calendrier	Suivi annuel des éléments techniques et financiers relatifs à la RI et adaptation si besoin	– à partir de 2025 : mise en place de l'interdiction d'accès en déchetterie aux professionnels avec sensibilisation et proposition de solutions alternatives

## AXE 6 : LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

### Contexte de l'axe de travail :



- Nouveau marché en DSP pour la restauration des structures scolaires et périscolaires en 2026.
- Opération existante menée par le délégataire actuel les Pep Alsace pour limiter le gaspillage alimentaire (conseil des Gourmets)

### Les actions retenues pour le PLPDMA :



#### Axe 6: Lutte contre le gaspillage alimentaire

6.1

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire/périscolaire

<b>Description</b>	Inscrire au prochain marché de DSP de la restauration scolaire/périscolaire des clauses pour engager le titulaire sur des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire Réaliser un diagnostic et des actions sur au moins 1 site volontaire sur la durée du PLP Collaborer avec les Pep Alsace sur le projet en cours
<b>Objectifs opérationnels</b>	Inscrire des clauses au prochain marché 1 site expérimental pour mener des actions
<b>Calendrier</b>	– 2026 : nouveau marché avec clauses relatives au gaspillage alimentaire – 2027 : Mise en place de la démarche sur 1 site et suivi – 2028-2030 : capitalisation de l'expérience et reproduction éventuelle sur autres sites volontaires

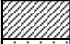




# Calendrier global et moyens à mettre en œuvre



# CALENDRIER GLOBAL DU PLAN D' ACTIONS

Axe	Action		CALENDRIER																											
			2024				2025				2026				2027				2028				2029				2030			
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
1. Biodéchets / déchets verts	1.1	Développement du compostage individuel																												
	1.2	Expérimenter un service de broyage des DV en prestation																												
	1.3	Renouveler l'opération j'adopte une poule																												
2. Augmenter la durée de vie des produits (réemploi / réparation)	2.1	Espace réemploi en déchèterie																												
	2.2	Identifier et promouvoir les acteurs du réemploi / de la réparation																												
	2.3	Développer l'animation autour du réemploi / de la réparation																												
3. Eco-exemplarité des établissements publics	3.1	Développer l'éco-exemplarité au sein des services de la collectivité et des communes																												
	3.2	Favoriser la mise en place d'éco-manifestations																												
	3.3	Poursuivre et développer la pratique d'éco-pâturage sur les espaces verts de la collectivité																												
4. Sensibilisation du Grand Public à la réduction des déchets	4.1	Structurer l'offre d'animations auprès des scolaires et périscolaires																												
	4.2	Développer et assurer un meilleur suivi des animations grand public lors de manifestations du territoire																												
	4.3	Stop Pub																												
5. Utilisation des instruments économiques	5.1	Poursuivre et ajuster la redevance incitative																												
	5.2	Accompagner les professionnels du territoire vers des solutions alternatives au SPPGD																												
6. Lutte contre le gaspillage	6.1	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire/périscolaire																												

Légende :		Phase de préparation des actions
		Phase de suivi des actions
		Phase de réalisation des actions

# MOYENS À METTRE EN ŒUVRE

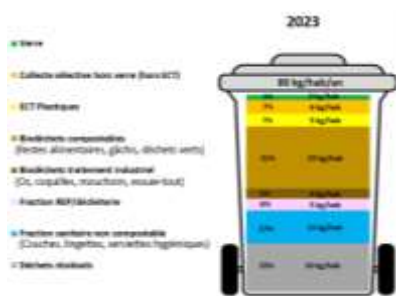
## Moyens humains

La mise en œuvre des actions prévues pour le PLPDMA nécessite environ **0,6 ETP par an**.

Néanmoins certaines actions sont déjà réalisées actuellement (et donc ETP intégrés aux effectifs actuels)  
=> les ETP supplémentaires nécessaires pour les nouvelles actions sont estimés à **0,2 ETP par an**.

## Moyens financiers

Actions du PLPDMA		Nature des dépenses supplémentaires	Budget supplémentaire estimé (hors moyens humains)
Axe 1	Biodéchets et déchets verts	formation externe / prestation broyage / achat poules	9 800 €/an
Axe 2	Réemploi/ réparation	Animations externes	200€/an
Axe 3	Eco-exemplarité	Achat kit manifestation	2000 €/an
Axe 4	Sensibilisation grand public	Animations externes	400 €/an
Axe 5	Instruments économiques	-	-
Axe 6	Lutte gaspillage alimentaire	-	-
<b>TOTAL</b>			<b>12 400 €/an</b>



	Mise en perspective	
Tonnages OMR évitables	740 t	-
Coût incinération €HT/tonne	128 €HT/t	-
Coût de traitement évitable	<b>95 000 €HT/an</b>	<b>5,8 €HT/an</b>

# Pilotage du PLPDMA

A large teal arrow pointing to the right, containing the text 'Pilotage du PLPDMA'. Below the arrow, there is a decorative teal wavy line.

# PILOTAGE DU PLPDMA

## Suivi des indicateurs

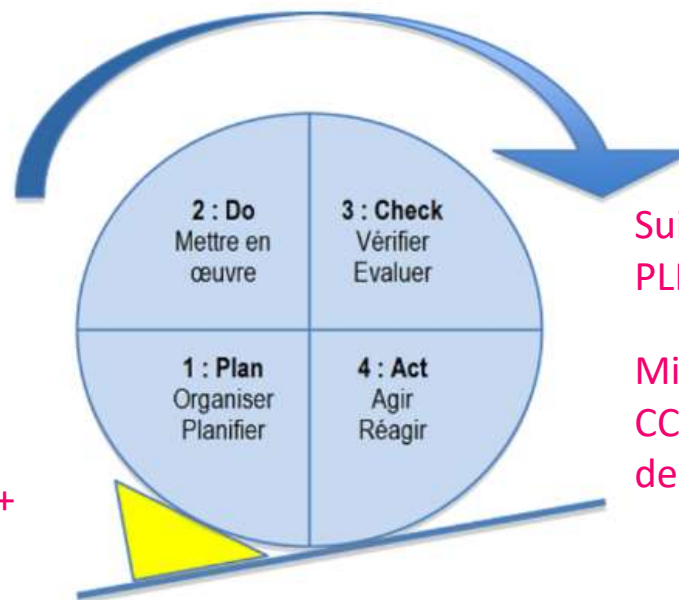
Suivi annuel des indicateurs quantitatifs de chacune des 15 actions du PLPDMA.

Suivi annuel des indicateurs globaux :

- Tonnages des différents flux de déchets produits à l'échelle du Centre Haut-Rhin (OMR, biodéchets, CS, déchetterie, ...),
- ETP nécessaires à la réalisation des actions,
- Dépenses (hors moyens humains) liées aux actions du plan,
- Coûts globaux de la gestion des DMA (matrice des coûts).

## Démarche d'amélioration continue

Mise en œuvre des actions  
par la collectivité et ses  
partenaires



Suivi des indicateurs du  
PLPDMA

Minimum 1 bilan annuel en  
CCES, ajustement éventuel  
des actions

Elaboration du PLPDMA +  
révision dans 6 ans

## Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Centre Haut-Rhin



### Synthèse

*Septembre 2024*

#### Contact

AUSTRAL Ingénierie et Environnement

Jérôme HUCHELMANN

📞 06.49.21.24.58

✉ [j.huchelmann@austral-ing.fr](mailto:j.huchelmann@austral-ing.fr)